



SNUipp

RETRAITES :

PRIX SNUipp71 DU

BOBARDOR !!



Le Premier ministre a confirmé mercredi 11 décembre la volonté du gouvernement de mettre en place un régime unique par points supprimant l'ensemble du système existant et de ses régimes. Il accélère même le calendrier législatif avec l'annonce d'un projet de loi en conseil des ministres le 22 janvier 2020 et sa présentation au parlement fin février.

Confirmations sans surprise :

- Création d'un âge pivot à 64 ans, impliquant un malus (une décote) pour celles et ceux qui partiraient avant cet âge, quelque soit leur nombre d'annuités.
- création d'un régime universel, avec un mode de calcul universel...et qui ne prendrait donc plus en compte les spécificités des métiers. Or un salarié dans le privé n'a pas ses meilleurs années en fin de carrière (nombreux-ses salariés du privé au chômage en fin de carrière), contrairement aux salariés du public.

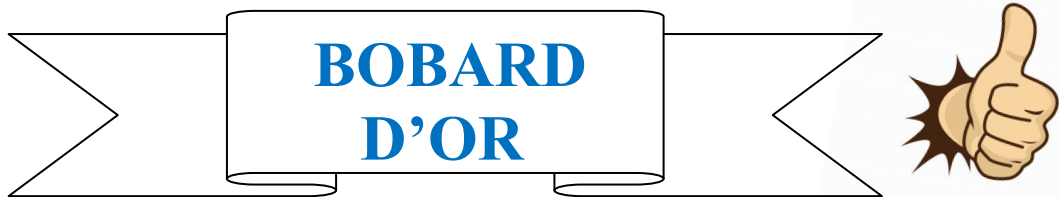
Demi-Surprise :

la réforme concernerait les citoyen-nesné-es à partir de 1975. Pas les autres. Des dérogations possibles pour les métiers dangereux (police, militaires, gendarmes, pompiers...).

Autrement dit, chères et chers collègues né-es avant 1975, ne vous inquiétez pas, cette réforme ne vous touchera pas, elle ne touchera que vos enfants !! Enfin... presque. Ça vous touchera un peu quand même puisque l'âge pivot à 64 ans sera mis en place en 2027. Donc gare à la décote les ami-es... !!!

Le SNUipp-FSU 71 se fait donc une joie de remettre le prix des TOP BOBARDS à l'équipe Philippe-Blanquer-Delevoye !!!!

(Attention ! Gaz hilarant !)



« Les femmes, grandes gagnantes de la réforme »

Youpi, comme c'est joli ! Et c'est vrai qu'il y a du pain sur la planche. Sauf que...

Le calcul de la retraite sur l'ensemble de la carrière (et non plus les 6 derniers mois) inclura donc dans le calcul de la pension des enseignantes les années de congé parental ou de temps partiel sur autorisation (par exemple celui pris au-delà des 3 ans d'un enfant). Or, qui prend quasi exclusivement ces temps partiels et congés parentaux ? Les femmes. Ces dernières n'étaient pas lésées par l'actuel calcul sur les 6 derniers mois mais le seraient désormais avec la prise en compte de leurs années creuses. Comme quoi, la com', plus c'est gros....

On en ajoute ? Oui, bien sûr, les bonifications pour enfants commenceront dès le premier enfant, par une bonification de 5% sur les points... d'un des deux parents. Donc puisque c'est un pourcentage, autant choisir le plus gros salaire pour l'appliquer, donc le plus souvent, celui du monsieur (si madame a un monsieur).

Et les pensions de réversion : on garantit 70% des revenus du couple (avec une larme au fond des yeux devant tant de générosité). Actuellement, la conjointe survivante garde 50% du revenu du conjoint décédé. En moyenne, cela représente au total 80% des revenus du couple, et non 70%... Et vu que les femmes ont l'espérance de vie la plus longue, ce sont elles qui vont – encore – y perdre.

En savoir plus →

BOBARD D'ARGENT



« Les profs auront une revalorisation salariale qui compensera les effets de la réforme des retraites »

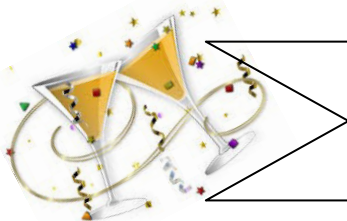
« Ou euh.....revalorisation par des primes » « ou euh.....sanctuarisation..... » « Ou euh..... des trucs sympas quoi... * » (*petit(s) ajout(s) du SNUipp71)

Bref...Pas compris patron. D'expérience syndicale, on apprécie les choses au regard de la pratique...

Regardons simplement derrière. Depuis 2017, le gouvernement a fait 3 choix majeurs relatifs à nos salaires :

1. report d'un an de mesures catégorielles suite aux accords PPCR (refonte à la hausse des grilles indiciaires, base, comme vous le savez, de nos salaires)
2. gel du point d'indice.
3. retour du jour de carence

C'est fou comme une petite mobilisation d'ampleur ça donne envie de broser la com' sur nos salaires dans le sens du poil. Mais la com' c'est de la com', adjudant chef. D'ailleurs, notre chef il y a qqs jours ne s'adressait pas aux enseignant-es, mais aux citoyennes et citoyens leur faisant croire qu'on faisait du boudin (ben oui : 70% de grévistes le 5 décembre, et il va falloir faire mieux !) alors que lui a de bonnes, si bonnes intentions pour nous... Nous faire passer pour des ingrat-es, comme c'est vilain !



DOUBLE BOBARD DE BRONZE

« Une règle d'or pour que les points ne baissent pas... »

Génial ! Doit-on encore vous conter l'histoire du gel du point d'indice qui était pourtant sensé suivre l'inflation des prix... ? Il pense vraiment qu'on va y croire le Monsieur Philippe ??? Lui qui a gelé de nouveau le point d'indice en arrivant au pouvoir ? Son dir'com est un génie !!!!

Mais les points ce n'est que la partie visible de l'iceberg... En effet, le 1^{er} ministre dit :

« Nous voulons protéger le pouvoir d'achat des retraités »

Mais oui, Doudou. Entre vouloir faire et faire, il y a un monde (ou un bobard). Comme le planifie le rapport Delevoye, le régime par point trouverait son équilibre en arrêtant à 14% du PIB la part dédiée aux retraites, indépendamment du nombre de retraité-es. Or, les démographes n'hésitent plus : le nombre de retraité-es va augmenter en continu sur les 40 ou 50 prochaines années. Autrement dit, une enveloppe identique allouée à plus de retraité-es, ça veut dire moins par tête de pipe. C'est pas si compliqué que ça l'économie. N'en déplaise au caporal chef, qui croit qu'on ne comprend pas...

LES BOBARDS QUI MERITERAIENT RECOMPENSE...

- il faut aligner le privé sur le public...et vice versa...
- le déficit des retraites requiert une réforme urgente...
- l'espérance de vie augmente, il faut travailler plus.

LES INFOS QUI MERITERAIENT QU'ON LES DISE...

- l'espérance de vie en bonne santé chute en France
- les comptes du régime de retraite sont quasiment à l'équilibre
- de l'argent il y en a, le tout est de savoir où le prendre. Macron, président des riches... Lire à ce sujet l'excellent livre des sociologues Pinson-Charlot : Le Président des Ultra-Riches, Editions la Découverte, 2019.



Pour dépasser nos amuse-gueules, nous vous invitons à lire les appréciations plus étayées du « Réseau Retraites » (ATTAC, Fondation Copernic, Les Economistes Atterrés, Collectif Nos Retraites) et celles de notre fédération, la FSU, émises juste après les annonces d'Edouard Philippe. Vous retrouverez tout ça sur notre site

MOBILISÉ-ES JUSQU'AU RETRAIT !!!!!